

FEDERATION DE SEINE ET MARNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

22, rue des joncs – Aubigny
77650 – MONTEREAU-SUR-LE-JARD



SUIVI ECOLOGIQUE 2018 DES ESPECES ET HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE SITE NATURA 2000 FR1102004 « RIVIERE DU DRAGON »

Février 2019



ILLUSTRATIONS (COUVERTURE)

La rivière du Dragon à Longueville

L'aqueduc de Longueville

La rivière du Dragon à Saint-Loup-de-Naud

Village et collégiale de Saint-Loup-de-Naud

Sommaire

I.	SUIVI DES ESPECES PISCICOLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE.....	6
A.	EXIGENCES ECOLOGIQUES DES ESPECES DE LA DIRECTIVE « HABITATS, FAUNE, FLORE »	6
1.	<i>Le chabot.....</i>	6
2.	<i>La Lamproie de planer</i>	8
B.	INVENTAIRE PISCICOLE PAR PECHE ELECTRIQUE	10
1.	<i>Matériel et méthode.....</i>	10
2.	<i>Réseau des stations de pêches suivies sur le site</i>	11
3.	<i>Résultats</i>	11
C.	LE SUIVI DE REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER	18
1.	<i>Méthode</i>	18
2.	<i>Résultats</i>	19
II.	BILAN	20

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 « Rivière du Dragon »	5
Figure 2 : chabot fluviatile « <i>Cottus perifretum</i> »	6
Figure 3 : Lamproie de planer sexuellement mature	8
Figure 4 : État de conservation de l'habitat Chabot « Rivière du Dragon », 2015.....	9
Figure 5 : État de conservation de l'habitat Lamproie de planer « Rivière du Dragon », 2015.....	9
Figure 6 : Matériel de pêches électriques	10
Figure 7 : Vue d'une pêche en cours	10
Figure 8 : Atelier de biométrie	10
Figure 9 : Cartographie des stations de pêche électrique déterminées lors de l'élaboration du DOCOB.	11
Figure 10 : Evolution de la richesse spécifique sur les stations inventoriées depuis 2010	12
Figure 11 : Répartition du peuplement sur les stations inventoriées en 2018.....	13
Figure 12 : Evolution de la densité au 100m ² des espèces communautaires – station 1.....	14
Figure 13 : Effectifs par classes de taille des Chabots– station 1	14
Figure 15 : Evolution de la densité au 100m ² des espèces communautaires – station 5.....	15
Figure 16 : Effectifs par classes de taille des Chabots– station 5	16
Figure 17 : Effectifs par classes de taille des Lamproies– station 5.....	16

PRESENTATION DU SITE DU DRAGON

La rivière du Dragon et la majeure partie de ses affluents ont été désignés comme site d'intérêt communautaire (Figure 1). Cette désignation repose sur la présence d'espèces piscicoles de l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » :

- ✓ le chabot (*Cottus gobio/Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163) ;
- ✓ la lamproie de planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Les prospections réalisées lors de l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB), plus particulièrement la détermination des habitats naturels du site à partir de relevés floristiques, ont permis de mettre en évidence la présence d'un habitat d'intérêt communautaire :

- ✓ « Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 et 37.1).

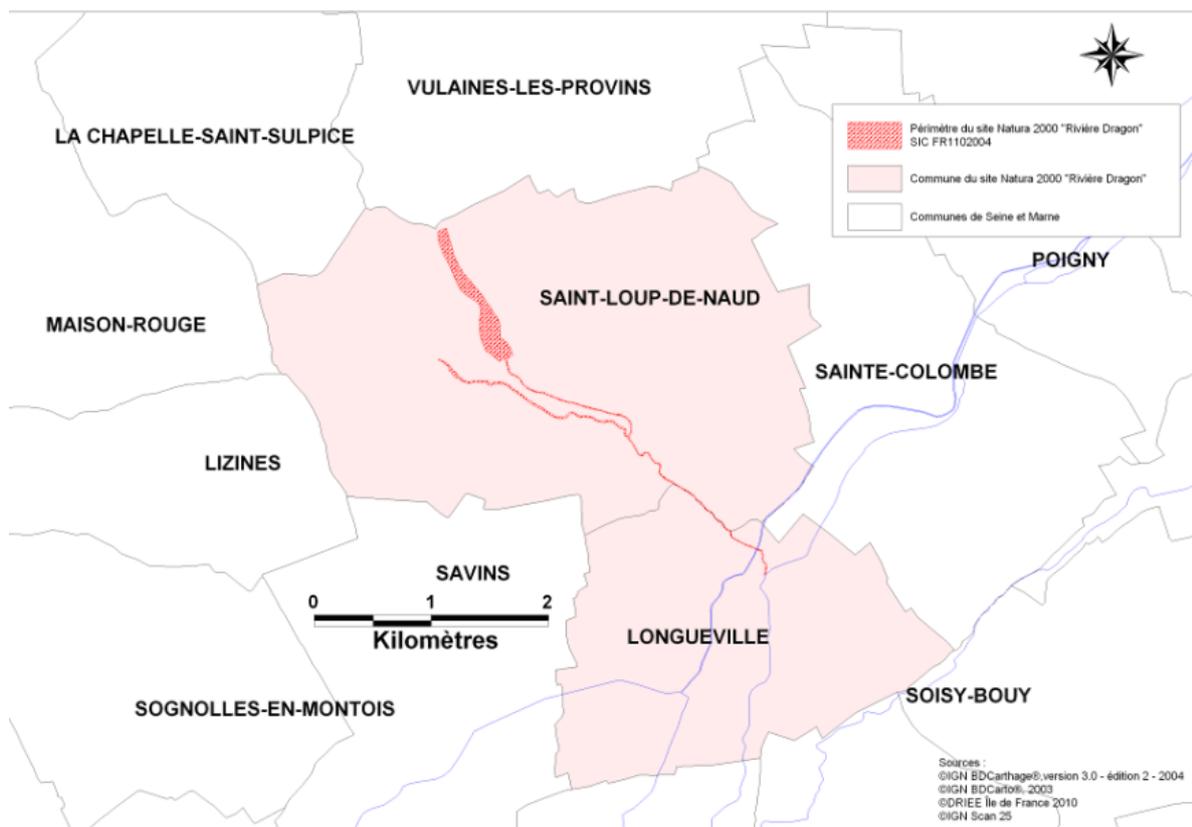


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 « Rivière du Dragon »

LES SUIVIS REALISEES

Pour cette année, les suivis écologiques suivants ont été réalisés :

- Suivi des espèces piscicoles par pêche électrique
- Suivi de la reproduction de la lamproie de planer

L'animation du Site « Rivière du Dragon » a pris fin **le 16 juillet 2018**, faute de structure porteuse. Par conséquent, le suivi de l'habitat « Mégaphorbiaie » n'a pu avoir lieu cette année.

I. SUIVI DES ESPECES PISCICOLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

A. EXIGENCES ECOLOGIQUES DES ESPECES DE LA DIRECTIVE « HABITATS, FAUNE, FLORE »

1. Le chabot

a) Eléments d'écologie

Le chabot est un **petit poisson de 10 à 15 cm de long**. Son corps à la forme d'une massue avec une tête large et aplatie.

Le chabot se reproduit de **février à juin** (une seule fois), dans les eaux fraîches. Le mâle construit le nid dans des **zones de graviers et de pierres** puis les femelles y dépose ses œufs. Il les nettoie et les protège durant toute l'incubation (un mois à 11°C).

Le chabot est un poisson au comportement territorial et **sédentaire**. Actif très tôt le matin ou en soirée, il chasse à l'affût en aspirant les proies passant à sa portée. Pendant la journée, il se cache parmi les pierres ou les plantes. Médiocre nageur, il ne parcourt que de **courtes distances à la fois**. Le chabot est un **carnassier**, il mange des crustacés en hiver et des larves d'insectes en été.

L'espèce est sensible à la qualité des eaux et au substrat. Il est sensible à l'eutrophisation de l'eau qui induit le fort développement d'algues filamenteuses, colmate la granulométrie et modifie les peuplements d'invertébrés. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ces populations. Ainsi **une rivière sinueuse présentant une grande diversité des faciès et de granulométrie est favorable à l'espèce**.

a) Taxonomie

Il existe une dizaine d'espèces de chabots sur le territoire français. Elles sont issues d'une spéciation qui s'est réalisée par sous bassin versant car les chabots sont très peu mobiles.

Concernant la diversité génétique du groupe des *Cottus gobio*,

Sur le Dragon l'espèce présente est « *Cottus perifretum* », le chabot fluviatile. Il possède des spicules sur les 2/3 du corps.

Toutes des espèces de chabot, comme le chabot fluviatile, font parties, actuellement, de la catégorie « *Cottus Gobio* » de la directive « Habitats » car sa taxonomie est considérée comme incertaine.



© FDAAPPMA 77



© FDAAPPMA 77

Figure 2 : chabot fluviatile « *Cottus perifretum* »

b) Etat de conservation des habitats

En 2015, l'état de conservation des habitats d'espèces a été réalisée. Les éléments hydromorphologiques de la rivière et l'aspect de ses berges ont été relevés par prospection visuelle en parcourant l'intégralité du cours d'eau à pied. Pour caractériser un tronçon homogène comme étant un habitat en bon état de conservation pour une espèce donnée, il est nécessaire que ce secteur présente des zones favorables aux différentes phases du cycle biologique de celle-ci. Si les conditions de milieux ne sont pas optimales pour l'une des phases de ce cycle, l'habitat est considéré en état moyen de conservation. Si le milieu ne présente pas les caractéristiques nécessaires aux individus de l'espèce, la zone étudiée est classée comme étant en mauvais état de conservation pour l'espèce considérée.

Le **Dragon est classé aux listes 1 et 2** de l'article L.214-17 concernant le rétablissement des continuités écologiques. Cette actualisation servira de point de référence pour suivre l'évolution de la rivière, une fois les travaux menés sur les ouvrages bloquant.

Le chabot a un habitat **globalement dégradé** sur le site Natura 2000, avec un tronçon en bon état de conservation, 9 tronçons en état moyen et 19 tronçons en mauvais état. Cette espèce a besoin d'un milieu aquatique présentant des **zones de courant rapide, une granulométrie grossière et des eaux fraîches**. De nombreux secteurs de la rivière du Dragon sont complètement ensablés. Ceux-ci ne sont donc pas favorables à cette espèce.

2. La Lamproie de planer

a) Eléments d'écologie

De taille moyenne (9 à 15 cm), la lamproie de planer a un corps anguilliforme et une peau lisse sans écailles, recouverte de mucus. Sa bouche est un disque où sont implantées des dents. Les **adultes** se distinguent des jeunes par la présence **d'yeux fonctionnels** et la couleur bleuâtre à verdâtre de leur dos qui est brun jaunâtre chez les juvéniles.

Avant leur métamorphose, les **larves** vivent enfouies 5 à 7 ans dans les **zones de limon** et de vase qu'elles filtrent pour se nourrir de micro-organismes (diatomées, algues, protozoaires) et de débris de végétaux. La métamorphose des jeunes vers leur stade adulte a lieu de juin à octobre.

Une fois métamorphosées, les lamproies de planer migrent vers les zones de reproduction entre mars et avril. Les secteurs propices à la reproduction présentent un **substrat de graviers et de sables**, dans des zones de courant moyen avec une température de l'eau comprise entre 8 et 11°C. Le nid, est creusé au milieu des graviers et des sables. Plus de 30 individus peuvent s'y accoupler, jusqu'à cent fois par jour. Les géniteurs meurent après la reproduction.



© FDAAPPM77

Figure 3 : Lamproie de planer sexuellement mature

b) Etat de conservation des habitats

En 2015, l'état de conservation des habitats d'espèces a été réalisée.

La lamproie de planer (*Lampetra planeri*) a besoin de deux types d'habitats très différents pour réaliser entièrement son cycle de vie. En effet cette espèce vit entre 5 et 7 ans sous forme larvaire dans les **atterrissements constitués par des dépôts de sédiments et des débris de végétaux**, alors que pour sa reproduction, elle a besoin de zones de frayère **en amont de radier, où la granulométrie est principalement composée de graviers et de sables grossiers**. Elle a donc besoin d'un milieu aquatique présentant une grande diversité dans ses caractéristiques hydromorphologiques. D'autre part, elle est sensible au colmatage du fond de la rivière, pour ses zones de frayère mais également pour ses zones de croissance où les larves ont besoin de courant pour pouvoir filtrer leur nourriture sans asphyxier sous les dépôts de matière fines. Une forte diversité hydromorphologique s'observe dans les rivières avec un caractère naturel bien conservé. La rivière du Dragon et les rus qui la composent, sont très influencés par l'anthropisation de leurs berges. La présence fréquente d'ouvrages hydrauliques et l'artificialisation des berges par des renforcements tels que des murets, participent activement à cette uniformisation du milieu aquatique.

La rivière du Dragon présente peu de tronçons où le milieu aquatique est très diversifié et sur lesquels les atterrissements, constituant la zone de croissance des larves, sont bien représentés. Seul un tronçon de 150m de rivière est considéré comme constituant un habitat en bon état de conservation pour cette espèce. La majorité des tronçons homogènes observés sur cette rivière sont dans un mauvais état de conservation pour l'habitat de cette espèce.

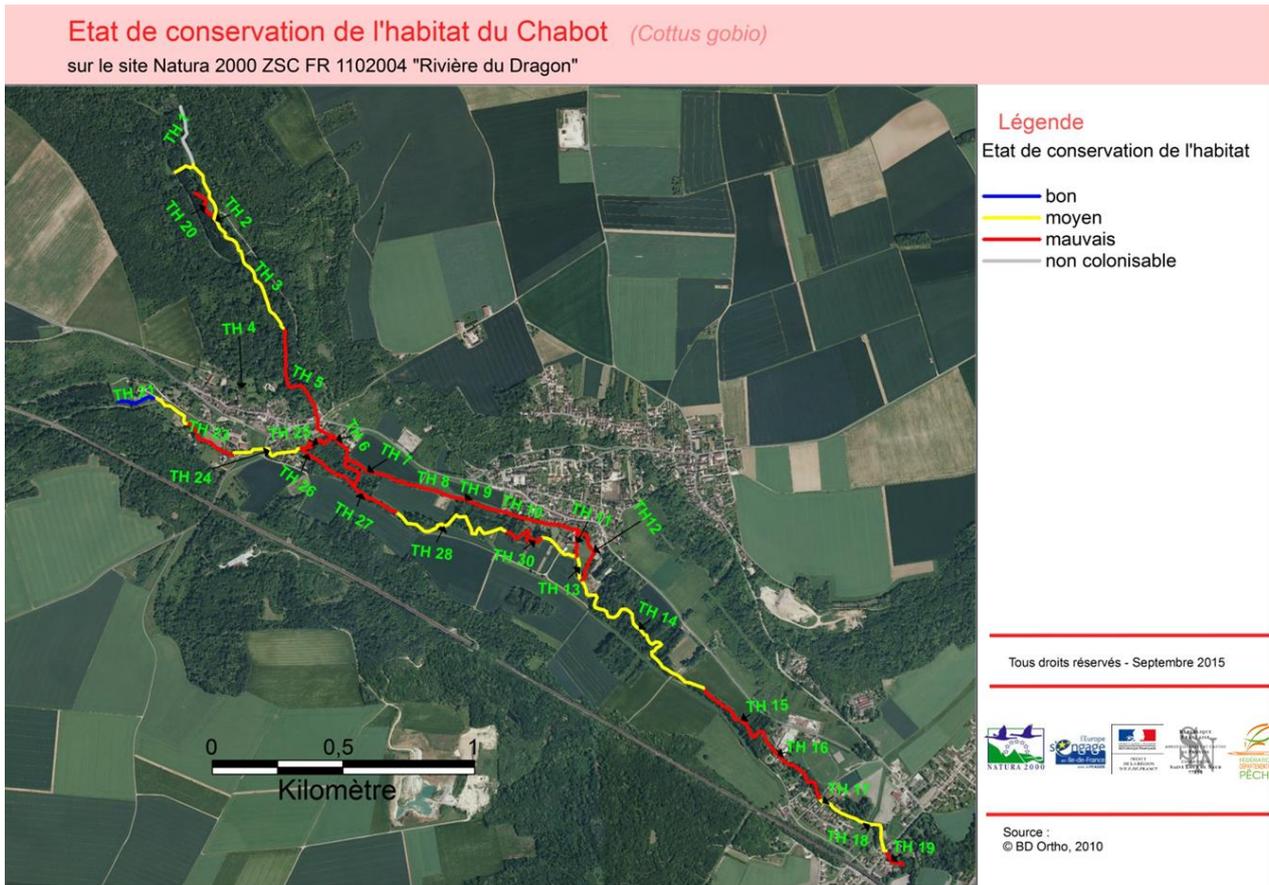


Figure 4 : État de conservation de l'habitat Chabot « Rivière du Dragon », 2015.

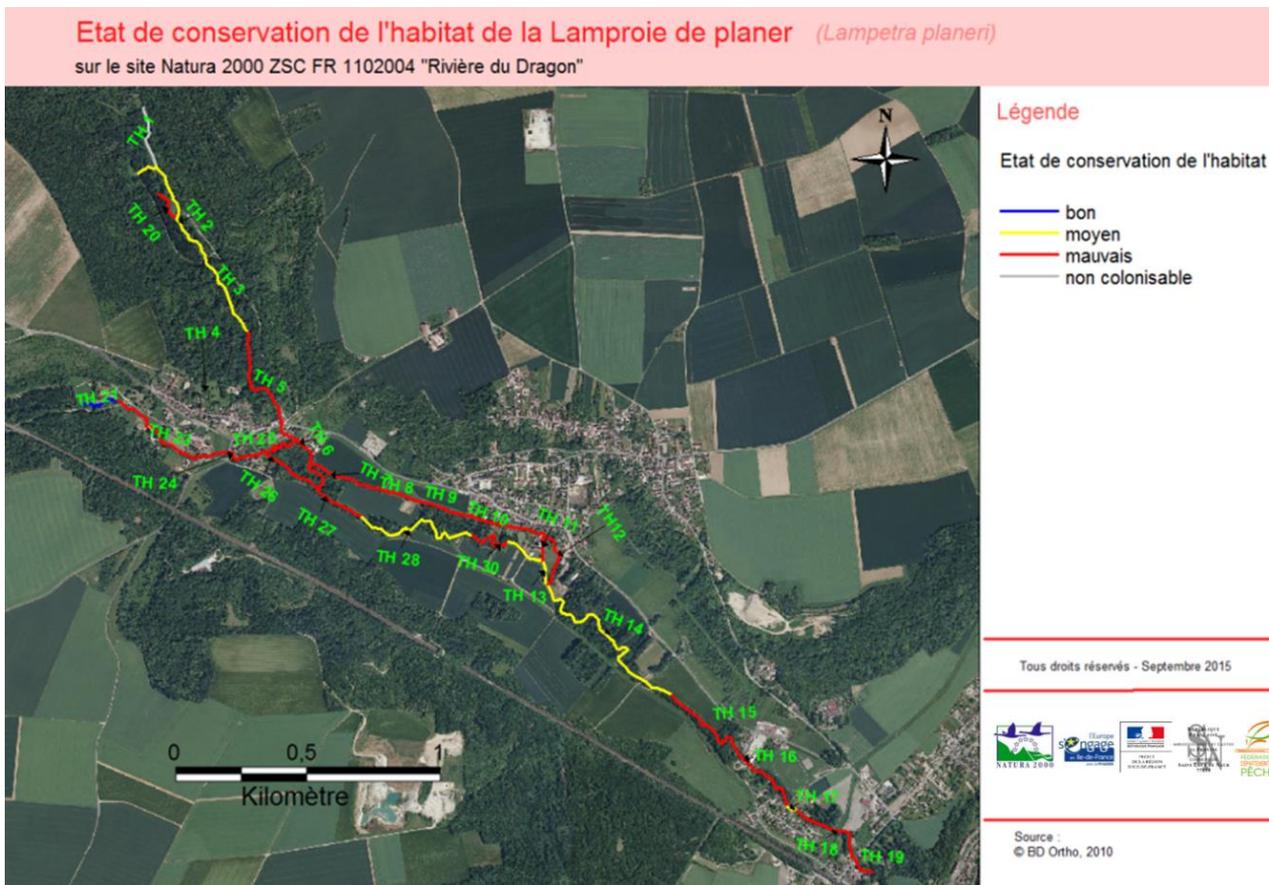


Figure 5 : État de conservation de l'habitat Lamproie de planer « Rivière du Dragon », 2015.

B. INVENTAIRE PISCICOLE PAR PECHE ELECTRIQUE

1. Matériel et méthode

Le suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire s'est fait au moyen de pêches électriques, conformes à celles réalisées lors de l'élaboration du DOCOB et des précédents suivis.

La mise en place des pêches électriques permet de contacter un échantillon représentatif du peuplement piscicole de la rivière. Ceci dans le but de suivre l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire, mais aussi de l'ensemble du peuplement piscicole de la rivière.

Le matériel est composé d'un groupe électrogène qui génère un courant électrique. Un champ électrique a pour effet d'attirer les poissons qui sont ainsi plus facilement capturés à l'aide de longues épousettes. Ils sont ensuite déposés dans des bassines dans une eau oxygénée. En berge, les espèces sont identifiées, comptées et pesées.



(© FDAAPPMA77)

Figure 6 : Matériel de pêches électriques



(© FDAAPPMA77)

Figure 7 : Vue d'une pêche en cours



(© FDAAPPMA77)

Figure 8 : Atelier de biométrie

Les protocoles utilisés sont identiques à ceux utilisés par l'ONEMA dans le « *Guide pratique de mise en œuvre des opérations de pêche à l'électricité* ». Les pêches électriques ont été réparties sur l'ensemble du site en tenant compte des critères suivants :

- ✓ Prospection des secteurs situés entre les principaux ouvrages infranchissables,
- ✓ Prospection de secteurs représentatifs (un tronçon important de la rivière) en termes de linéaire et de milieu,
- ✓ Prospection de secteurs favorables aux espèces (état de conservation favorable de l'habitat),
- ✓ Prospection de secteurs impactés par un facteur de perturbation important,
- ✓ Longueur de la station d'au moins 20 fois la largeur de la rivière,
- ✓ Période favorable (basses eaux). Les pêches sont réalisées après la reproduction des espèces recherchées, de façon à pouvoir identifier les jeunes individus et réduire les risques de mortalité.

L'inventaire sur le Dragon permet de réaliser un prélèvement presque total des populations en place. Un filet est posé dans le lit de la rivière à l'amont et à l'aval de la station pêchée. Deux passages sont effectués, au cours desquels, l'ensemble de la station est pêchée. A chaque passage, les poissons sont identifiés, comptés et pesés, sans mélanger les poissons issus de chaque passage. L'ensemble des espèces présentes est capturé. Cette méthode d'échantillonnage permet de faire une estimation du nombre de poissons et de leur poids (biomasse) sur le tronçon.

2. Réseau des stations de pêches suivies sur le site

Les stations définies dans le cadre de l'élaboration du DOCOB n'ont pas toutes fait l'objet de ce suivi annuel. En effet, il n'est pas nécessaire de prospecter les stations chaque année par pêche électrique. Elles sont prospectées tous les 3 ans.

En 2018, les stations prospectées sont :

- Station n°1 « Ru de Glatigny »
- Station n°5 « Chaussée Noyau »

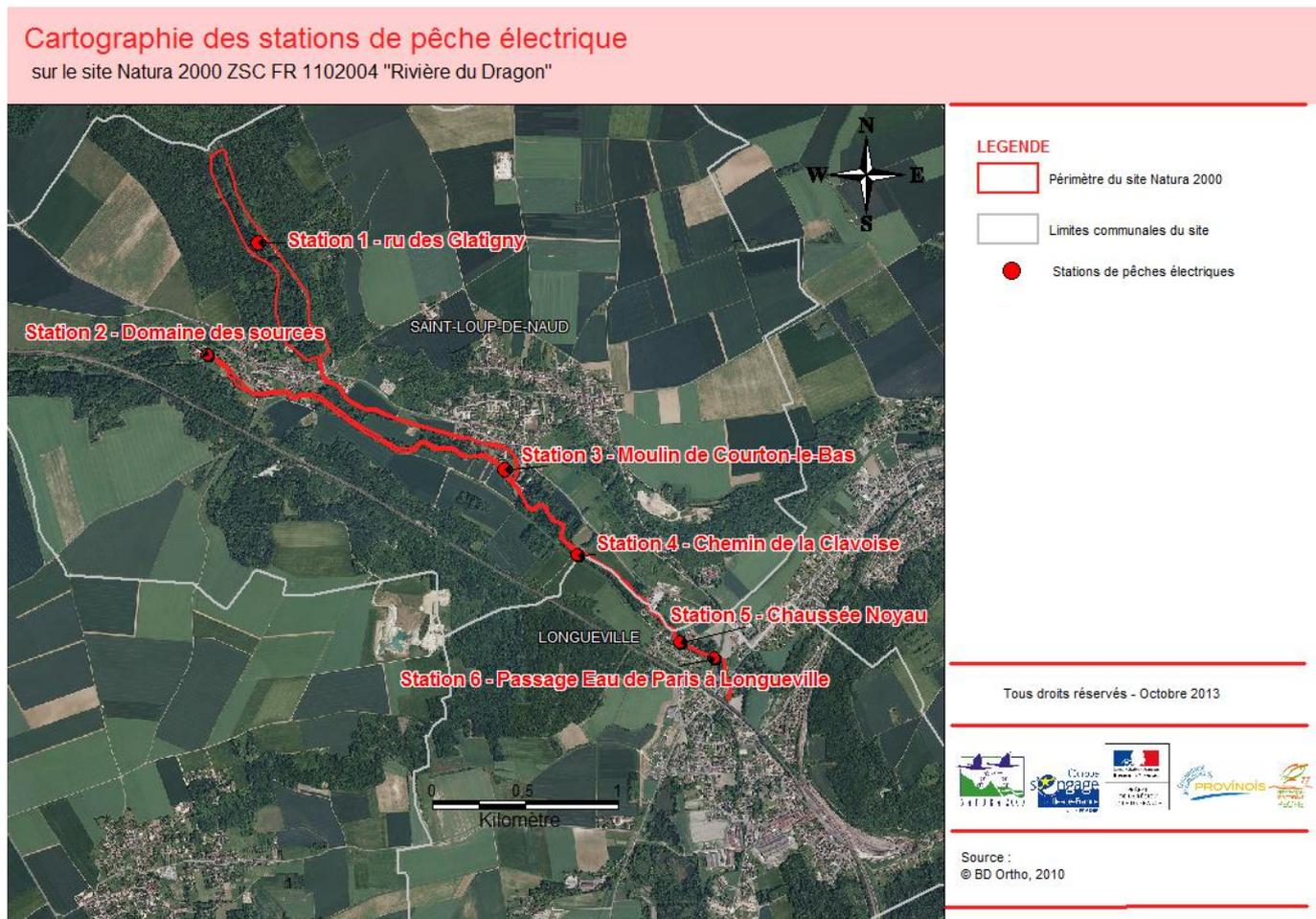


Figure 9 : Cartographie des stations de pêche électrique déterminées lors de l'élaboration du DOCOB.

3. Résultats

a) Richesse spécifique

Depuis le début du suivi piscicole en 2010, sur le site Natura 2000 « Rivière du Dragon », **14 espèces piscicoles** ont été recensées.

Aucune espèce exotique envahissante n'a été inventoriée.

Les espèces du peuplement, qui sont caractéristiques des eaux courantes et fraîches comme celles du Dragon, sont la truite fario (*Salmo trutta fario*), le vairon (*Phoxinus phoxinus*), la loche franche (*Barbatula barbatula*), le chabot (*Cottus gobio*) et la lamproie de planer (*Lampetra planeri*).

Le barbeau fluviatile (*Barbus barbus*) est également caractéristique des eaux courantes mais dans des milieux aquatiques plus larges que le Dragon qui est un cours d'eau de type « tête de bassin ». Cette espèce capturée en 2015, à la station de Noyau, était donc de passage sur cette rivière remontant probablement de la Voulzie. Elle n'est logiquement pas capturée en 2018.

La tanche et la loche de rivière sont deux espèces caractéristiques des rivières à écoulement plus lentique ont été capturés aux domaines des sources, en 2017. Ces espèces proviennent probablement d'un déversement à l'amont de la station par vidange de plan d'eau ou des restitutions d'eau de Seine.

L'anguille, capturée aux domaines des sources, en 2017, quant à elle, a pu arriver soit par déversement soit à la faveur des crues de 2016. En effet, en période de crues certains chutes, effacées ou moins importantes, deviennent alors franchissables pour cette espèce migratrice.

Les inventaires futurs permettront de constater si ces espèces réussissent à se maintenir dans ce milieu.

Tableau 1 : Liste d'espèces inventoriées depuis 2010 sur le Dragon

ESPECES	
Anguille	Loche franche
Barbeau fluviatile	Loche de rivière
Chabot	Lamproie de planer
Chevaine	Tanche
Epinoche	Truite arc-en-ciel
Epinochette	Truite de rivière
Goujon	Vairon

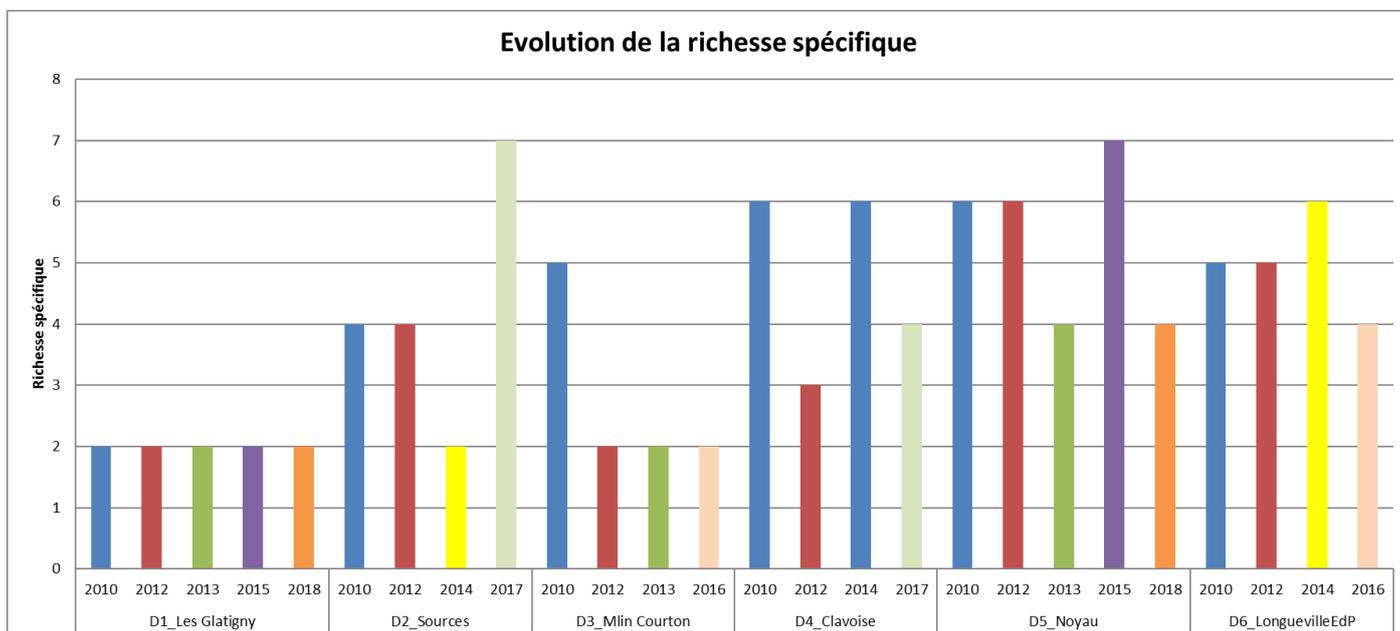


Figure 10 : Evolution de la richesse spécifique sur les stations inventoriées depuis 2010

Pour la station Glatigny, comme les autres années, seuls le chabot et la truite sont inventoriés. Les quelques truites fario (*Salmo trutta fario*) sont issues d'anciens repeuplements effectués par Eau de Paris. Les repeuplements ont cessé depuis 2010. Cette année deux truites ont été capturées.

Pour la station Chassée du Noyau, les deux espèces Natura 2000 sont bien présentes. La richesse spécifique baisse par l'absence du chevaine et de l'épinoche.

Pour les deux stations, le peuplement piscicole est majoritairement composé d'espèces invertivores. En effet, le chabot et la loche franche sont deux espèces se nourrissant d'invertébrés aquatiques. Le vairon est omnivore. La truite espèce carnassière est présente sur le Ru des Glatigny.

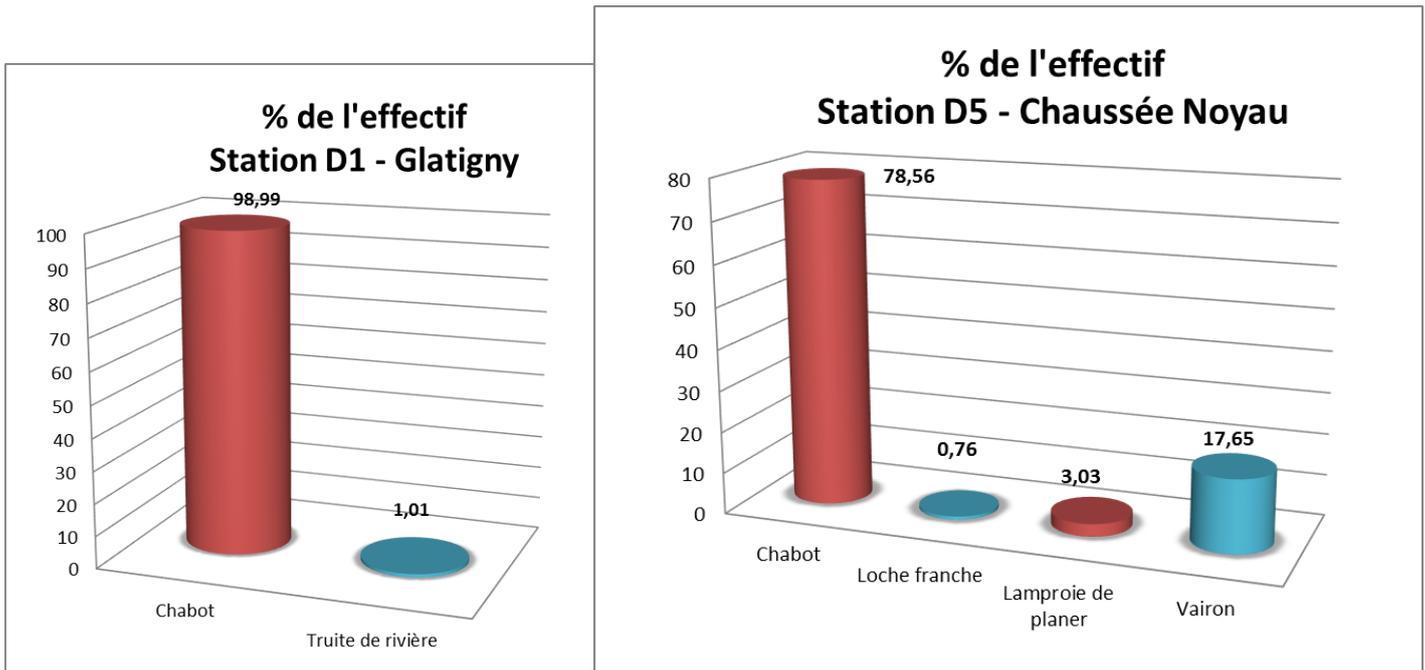


Figure 11 : Répartition du peuplement sur les stations inventoriées en 2018

b) Espèces communautaires

Le chabot est présent sur toutes les stations de pêches. La Lamproie de planer, est présente sur toutes les stations de pêches à l'exception du périmètre de captage des Glatigny. Les continuités écologiques n'étant pas encore restaurées sur cette partie du site Natura 2000, cette espèce n'a pas encore pu recoloniser ce secteur.

(1) Station 1 - Glatigny

Depuis 2010, le chabot est très majoritaire. En 2018, il représente en moyenne 99 % des effectifs.

Cette année, l'effectif estimé des chabots est d'environ 264 chabots avec une densité de 155 individus au 100m². La densité de chabots est similaire à celle enregistrée en 2013 et 2015.

La lamproie de planer est absente de ce secteur.

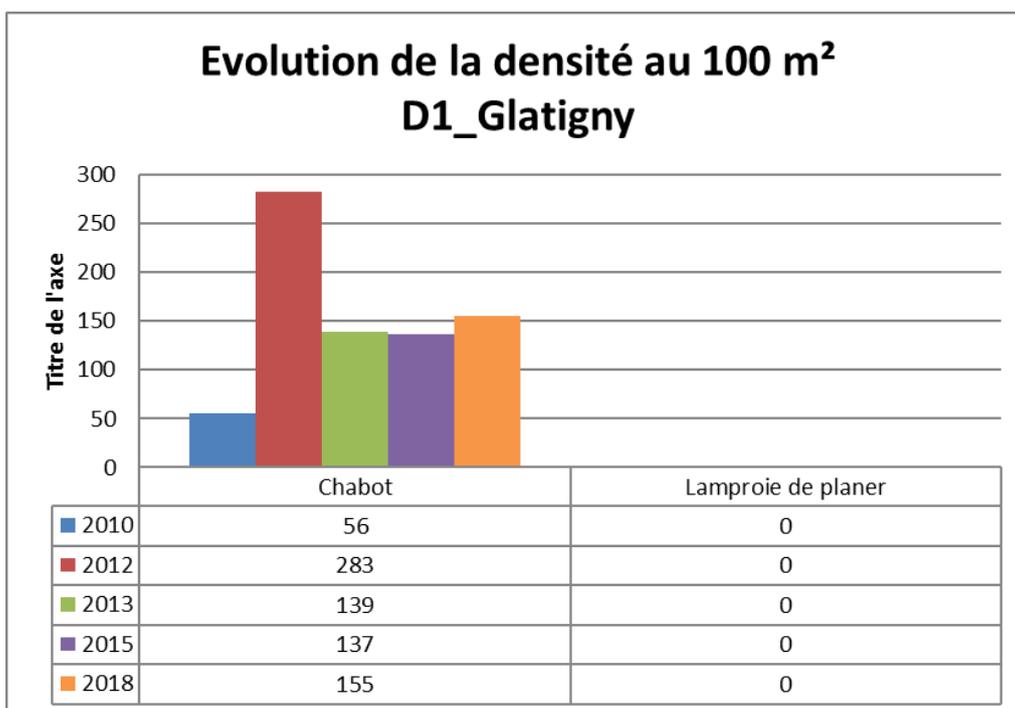


Figure 12 : Evolution de la densité au 100m² des espèces communautaires – station 1

Depuis 2010, les chabots ont une taille qui varie de 1 à 12 cm.

Cette année, les individus ont une taille qui varie de 3 à 12 cm. La population est assez bien structurée avec la présence de toutes les classes d'âges.

Contrairement aux années précédentes, on n'observe aucun de jeune chabot inférieur à 20 mm. Quoiqu'il en soit les classes de taille 30 et 40 mm correspondant aux jeunes de l'année sont suffisamment représentées en pour attester de la reproduction l'espèce.

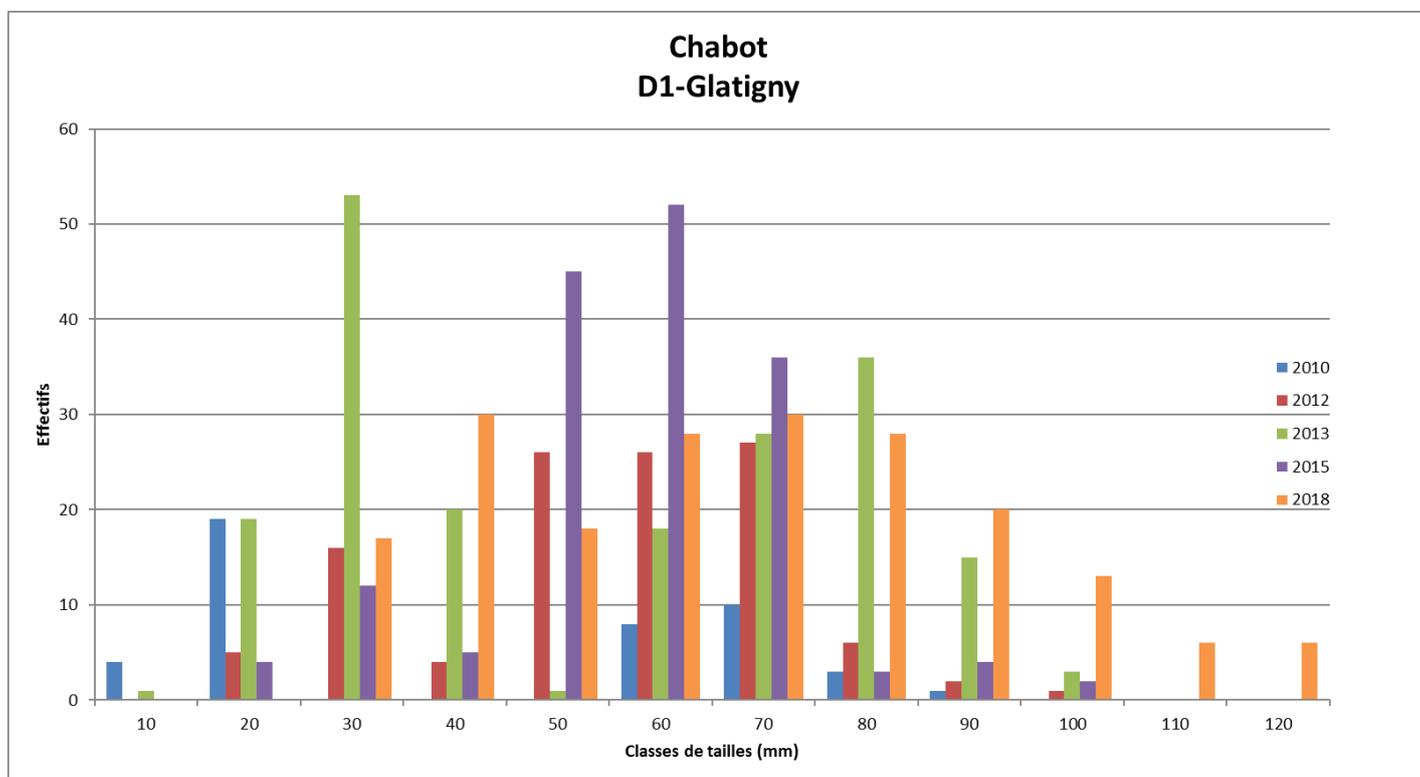


Figure 13 : Effectifs par classes de taille des Chabots– station 1

(2) Station 5 – Chaussée Noyau

Depuis 2010, les deux espèces communautaires sont recensées sur cette station. En 2018, le chabot est très majoritaire. Il représente 79% des effectifs. La lamproie quant à elle représente 3% des effectifs.

Cette année, 24 lamproies ont été capturées pour une densité de 14 individus au 100m². C'est la meilleure densité observée depuis le début du suivi sur cette station.

Les chabots ont un effectif estimé d'environ 1100 individus pour une densité de 621 individus au 100 m². Elle augmente régulièrement depuis 2010.

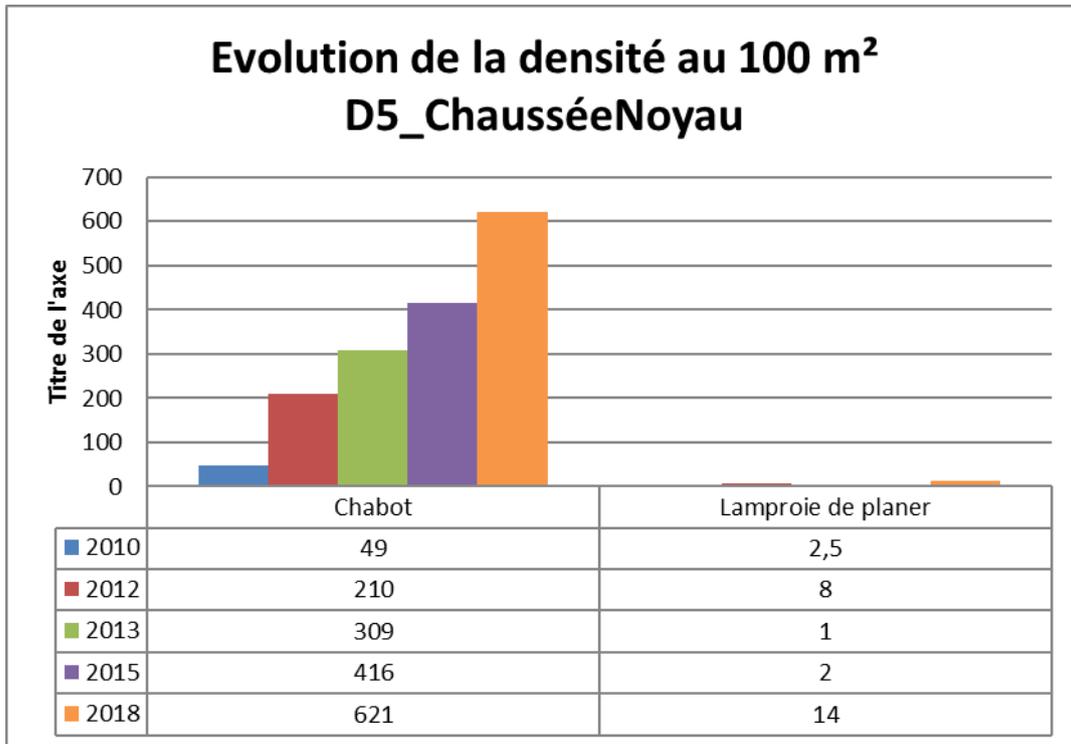


Figure 14 : Evolution de la densité au 100m² des espèces communautaires – station 5

Depuis 2010, les chabots ont une taille qui varie de 1 à 12.

Cette année, les individus ont une taille qui varie de 3 à 9 cm.

Contrairement aux années précédentes, on observe l'absence individus jeunes, inférieurs à 20mm. Quoiqu'il en soit les classes de taille 30 et 40 mm correspondant aux jeunes de l'année sont suffisamment représentées en pour attester de la reproduction l'espèce.

Il y a moins d'individus de grandes tailles que les années précédentes.

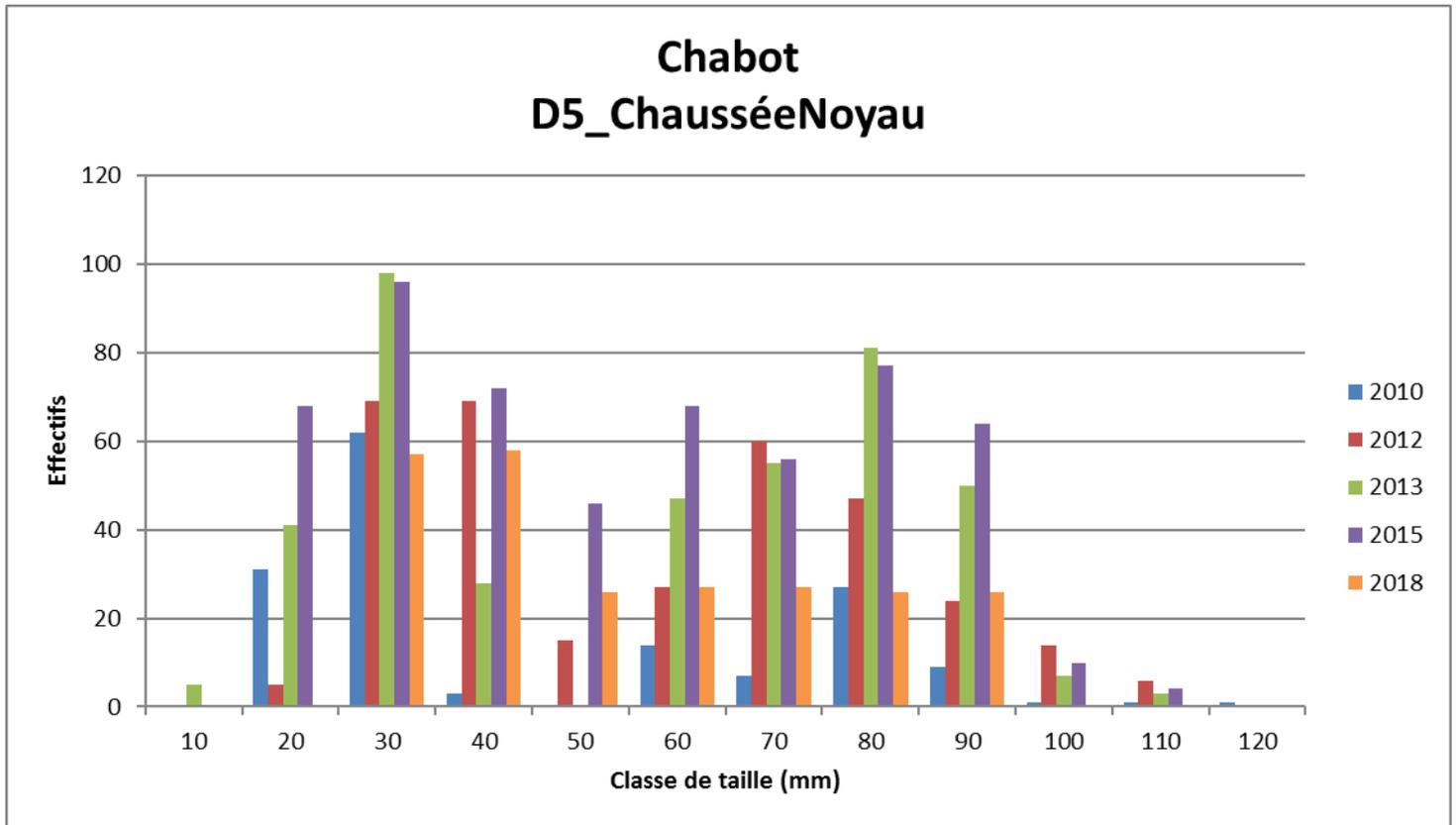


Figure 15 : Effectifs par classes de taille des Chabots– station 5

Depuis 2010, les Lamproies ont une taille qui varie de 3 à 16 cm.

Cette année, les individus capturés ont une taille qui varie de 3 à 16 cm. La population semble bien structurée avec des individus se répartissant sur toutes les classes de tailles. De très jeunes larves de 30 mm ont été inventoriées, ce qui traduit une bonne reproduction sur la station.

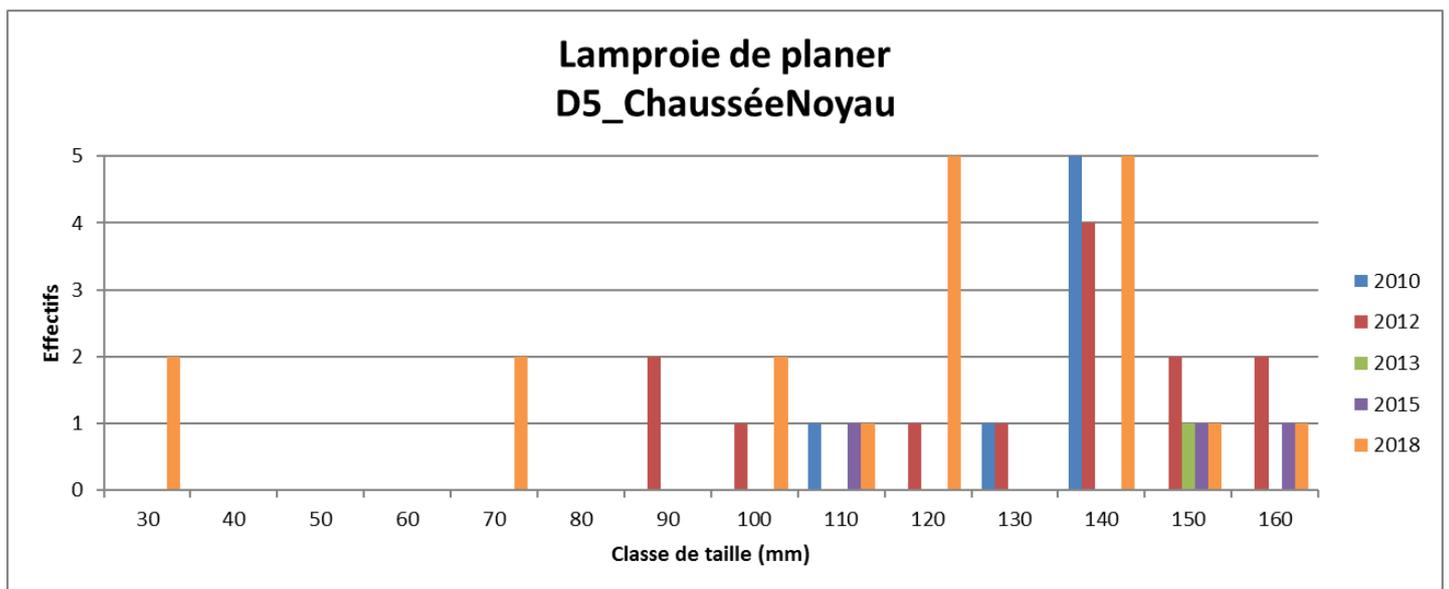


Figure 16 : Effectifs par classes de taille des Lamproies– station 5

(3) Conclusion

Cette année, une population bien structurée de lamproie de planer a été inventoriée à la station 5 de la Chaussée Noyau avec la présence de très jeunes larves. La reproduction est effective. La densité de la population augmente cette année. La lamproie de planer est absente de la station Glatigny.

Les populations de chabots se portent bien sur les deux stations avec une bonne reproduction.

Au niveau de sa composition spécifique, notons la prépondérance des invertivores, qui sont les premiers maillons de la chaîne alimentaire. Sans la présence de prédateurs, ces espèces peuvent ainsi accroître leur population, d'autant plus que sont présents dans cette rivière, des habitats naturels favorables et une forte abondance d'invertébrés. La structuration de la faune piscicole n'est donc pas optimale.

C. LE SUIVI DE REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER

Le site Natura 2000 « Rivière du Dragon » a été désigné pour la présence de lamproie de planer (*Lampetra planeri*). Leur présence a été avérée, dès 2010, lors de pêches électriques réalisées sur la rivière.

Par leur biologie particulière, les populations de lamproie de planer intègrent une partie des facteurs liés à la qualité de l'eau et à la qualité de l'habitat. L'évolution de ces populations renseigne donc sur l'évolution qualitative du milieu. Dans le cadre de l'animation du site et plus particulièrement du suivi de la mise en œuvre des actions du DOCOB, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'est engagée à réaliser des suivis de la reproduction des lamproies de planer. En 2018, ce suivi a été effectué comme les années précédentes.

Le principal objectif de ce suivi est d'avérer la reproduction de la lamproie de planer sur le site Natura 2000 « Rivière du Dragon » et de connaître certains sites de reproduction de cette espèce afin d'en assurer une meilleure protection. La connaissance précise des sites de reproduction de cette espèce permettra également une meilleure protection des zones cruciales à son cycle biologique et donc à son bon état de conservation.

1. Méthode

Sur le terrain, l'opérateur mesure la température de l'eau et prospecte visuellement le fond du lit depuis la berge, dans la mesure du possible de l'aval vers l'amont. L'entrée dans le cours d'eau est restreinte au maximum pour ne pas perturber la reproduction par la remise en suspension de sédiments fins.

Les nids potentiels sont des « cuvettes » creusées par les Lamproies de planer mâles dans les sédiments fins. Ils sont repérables par leur forme ovoïde et par le contraste d'une tache plus claire au fond du cours d'eau due au remaniement des sédiments. Ces nids potentiels représentent une tentative de reproduction ou une reproduction achevée.

Les nids actifs sont des zones de reproduction certaine où les individus adultes sont regroupés « en pelote », en action de copulation. Le premier nid actif identifié fait l'objet d'une localisation par GPS et d'un dénombrement le plus précis possible du nombre d'individus présents. Le protocole est identique à celui mis en place depuis 2014 sur d'autres sites Natura 2000 animés par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (« Le Petit Morin de Verdélot à Saint-Cyr-sur-Morin », « Rivière du Dragon » et « Rivière du Vannetin »). L'observation du premier nid actif marque l'arrêt des prospections de terrain. En effet, cette observation permet de considérer le milieu comme étant favorable à la reproduction de cette espèce, au moins sur un tronçon de rivière.

Les individus nageant sont des adultes en recherche de zones propices pour leur reproduction. Il est intéressant de les recenser en les comptant et en les localisant, tant qu'aucun nid actif n'a été observé.

La durée d'activité d'un nid actif de lamproie de planer est estimée à environ 4 jours. La fréquence de passage sur les stations de suivi a donc été fixée à deux passages par semaine pendant toute la période favorable pour maximiser les chances de détecter le premier nid actif.

Trois stations sont suivies :

- Domaine des sources
- Moulin de Courton le Bas
- Chemin de la Clavoise

Les stations sont localisées sur la figure 9.

2. Résultats

Le suivi a été réalisé du 13 mars au 2 mai 2018 sans qu'aucun individu n'ait pu être observé sur les stations malgré des températures favorables.

La reproduction de la Lamproie de planer (*Lampetra planeri*) n'a pu être avérée pour l'année 2018 sur le site Natura 2000 « Rivière du Dragon ».

II. BILAN

Le site Natura 2000 « Rivière du Dragon » est un site classé au titre de la Directive « Habitat-Faune-Flore » pour préserver le Chabot, la Lamproie de planer et l'habitat de Mégaphorbiaie.

Les populations de chabot sont en état en bon état sur les deux stations inventoriées, Glatigny et Chaussée Noyau, du fait de la faible présence d'espèces prédatrices, permettant de compenser un habitat aquatique en état de conservation moyen pour cette espèce, par des effectifs importants dans le cours d'eau.

Cette année, lors de l'inventaire par pêche électrique, la station Chaussée du Noyau fait apparaître une population de la Lamproie de planer relativement équilibrée, avec une bonne reproduction.

L'observation du peuplement piscicole permet de constater une dominance des espèces attendues au sein du peuplement piscicole théorique. Cependant des déviations demeurent, avec notamment une sous-représentation de prédateurs et l'absence de Truite fario. Cela montre que des facteurs de perturbation persistent sur ce milieu.

La reproduction de la lamproie de planer n'a pu être avérée cette année.

Le suivi des mégaphorbiaies n'a pas été effectué du fait de l'arrêt de l'animation.

GLOSSAIRE

Benthique : (relatif à) L'ensemble des organismes aquatiques vivant à proximité du fond des rivières, des mers et des océans.

Carnassière : Se dit d'une espèce animale dont l'alimentation est composée de proies animales vivantes (dans le cas présent d'espèce piscicoles carnassières, les proies sont d'autres poissons, des petits rongeurs, voire parfois des oisillons).

Chaîne alimentaire : (ou chaîne trophique) La chaîne alimentaire est une suite de relations alimentaires existant entre les êtres vivants : chaque être vivant mange celui qui le précède, formant ainsi des maillons. La chaîne alimentaire est le résultat des interactions existantes entre trois catégories d'organismes : les producteurs (végétaux et autres organismes se nourrissant et produisant de la matière organique uniquement à partir d'éléments minéraux), les consommateurs (herbivores et carnivores se nourrissant de la matière organiques fraîches créée par les producteurs) et les décomposeurs (bactéries et champignons qui se nourrissent de matière organique morte produite par les producteurs et les consommateurs et qui la retransforme en éléments minéraux). Cette chaîne maintient l'équilibre de l'écosystème en transférant à chaque catégorie, éléments essentiels et énergie.

Ecotone : Territoire de transition entre deux écosystèmes (par exemple entre un écosystème terrestre et un écosystème aquatique). Cette zone de transition est colonisée de ce fait par des organismes appartenant aux communautés voisines et par un certain nombre d'espèces communes.

Eutrophisation : Se dit d'un milieu devenant riche en éléments nutritifs, généralement non ou très faiblement acide, et permettant une forte activité biologique (contraire : oligotrophe).

Granulométrie : Taille des grains d'un sol, d'alluvions ou de matériaux granulaires.

Héliophile : Se dit d'une espèce qui a besoin d'un apport conséquent en lumière pour son développement et désigne les espaces ou les espèces de pleine lumière.

Lépidoptères : Ordre d'Insectes dont la forme adulte est communément appelée « papillon ».

Lithophile : Affinité d'un organisme pour un substrat fait de roches, de pierres ou de cailloux.

Lotique : Qualifie les écosystèmes d'eau courante (à la différence d'un milieu lentique).

Invertivore : Régime alimentaire à base d'invertébrés (généralement des Insectes mais aussi des Vers, Crustacés et Mollusques).

Nitrophile : Qui est riche en matière azotée. Se dit également d'une espèce appréciant de croître en milieu riche en matières azotées.

Omnivore : Régime alimentaire à base d'aliments d'origines végétale et animale.

Pélagique : (relatif à) L'ensemble des organismes aquatiques vivant en pleine eau, dans les rivières, les mers et les océans.

Phytophage : Se dit d'une espèce qui mange des végétaux.

Ripisylve : Zones forestières établies le long d'un milieu aquatique d'eau douce (ou hydrosystème fluvial).